



La Mairie de CLAIX
Recrute
1 Référent(e) de l'Aménagement des Espaces Publics
Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux ou des Agents de Maîtrise Territoriaux
Poste statutaire, à défaut contractuel(le), à pourvoir au 01/12/2025

Aux portes de Grenoble, Claix commune de 8200 habitants, ville dynamique et verdoyante membre de Grenoble Alpes Métropole, conjuguant ruralité et modernité, recrute un(e) référent(e) de l'aménagement des Espaces Publics au sein de la Direction des services Techniques Aménagement et Environnement (DTAE).

En tant que référent(e) communal(e), vous serez chargé(e) d'assurer les interfaces avec la Métropole concernant les espaces publics transférés.

Vous représenterez la Commune pour la définition et le suivi des opérations d'aménagement des espaces publics métropolitains sur le périmètre communal.

Vous assurerez la coordination interne à la Commune relative à ces interventions (participation à la validation des programmes, information et communication).

La DTAE, composée de 25 agents, regroupe 4 services : espaces verts et propreté urbaine, bâtiments, urbanisme, environnement et risques.

Sous l'autorité du Directeur de la DTAE, vous serez amené(e) à travailler de manière transversale avec les autres services de la direction. Ce poste est principalement opérationnel, à forts enjeux techniques. Les enjeux de contexte de territoire et les enjeux politiques seront également importants.

Les missions seront les suivantes :

Le suivi des projets d'aménagement :

Assurer la coordination entre les différents intervenants (services internes, prestataires, partenaires).

Participer au suivi de chantier pour vérifier la conformité des réalisations avec les objectifs communaux. Veiller au respect des délais, des coûts et de la qualité des travaux.

Veiller à la cohérence entre la politique d'aménagement et de gestion de l'espace public métropolitain.

Etre force de proposition pour la définition et la priorisation des opérations de gros entretien (GER) et entretien de proximité (PROXI).

Négocier la programmation de ces opérations avec les représentants de la Métropole.

Informers les élus et les services concernés du calendrier de mise en œuvre de ces travaux.

Vérifier à leur bonne réalisation sur le terrain et alerter si nécessaire les services de la Métropole sur les compléments ou reprises nécessaires (CVCM).

Référent et gestionnaire du domaine public

Répondre aux demandes d'intervention (DT, DICT) en étroite collaboration avec l'assistante de direction.

Assurer les interfaces avec les services métropolitains en charge de l'entretien des infrastructures (voiries, réseaux d'eau, fossés et accotements, patrimoine arboré...).

Organiser et assurer le suivi des réunions annuelles avec les concessionnaires : Régie de l'eau et de l'assainissement, GRDF, Enedis, Orange...

Réaliser des visites de terrain régulières pour diagnostiquer des dégradations sur voirie, réseaux, et sur l'ensemble de l'espace public.

Suivre les actions relevant de la GEMAPI.

Assurer le suivi de l'entretien de l'éclairage public en lien avec la Métropole (organisatrice du groupement de commande).

La gestion administrative et financière :

Préparer les budgets de fonctionnement et d'investissement , en coordination avec les services utilisateurs.

Contribuer à la production des réponses aux usagers sur les questions relatives à l'aménagement des voiries et espaces publics, en lien avec l'assistante de Direction et le cabinet du Maire.

Elaborer et publier le tableau de suivi des dossiers.

Veiller au bon classement physique et informatique des dossiers du service.

Assurer un reporting régulier auprès du Directeur.

La concertation et la communication :

Assurer un lien direct avec la population : apporter des réponses sur les problématiques du quotidien majoritairement lié au lien métropolitain en collaboration avec l'assistante de direction et le cabinet du Maire.

Communiquer sur les projets en cours et à venir auprès des différents publics.

Profil demandé : Niveau technicien ou équivalent.

Compétences requises :

Savoir :

Connaissance de l'environnement juridique, financier et administratif des collectivités.

Bonne maîtrise des outils de suivi d'une activité ainsi que de la méthodologie de planification.

Connaissances techniques pluridisciplinaires (voirie, réseaux, aménagement urbain, bâtiment, gestion de l'environnement et des usages urbains, mobilité, ...).

Savoir-faire :

Qualités d'expression écrite et orale.

Capacité à représenter la collectivité.

Sens de l'organisation et de la planification.

Savoir-être :

Réactivité et rigueur.

Sens de l'analyse et de la synthèse.

Force de proposition.

Faculté d'adaptation, ouverture d'esprit.

Faculté d'initiative et d'autonomie.

Informations complémentaires :

Participation aux astreintes techniques et déneigement, rémunération en sus selon la législation en vigueur.

Participation à la mise en place logistique des festivités de la Commune : vous pouvez être amené à travailler le soir et le weekend en heures supplémentaires récupérées ou payées selon la législation en vigueur (planning établi en avance).

Vous pouvez être amené à assurer des tâches d'exécution et de coordination de terrain lors du déclenchement du PCS.

Période de tuilage prévue avec l'agent en poste partant à la retraite.

Permis B obligatoire, Permis PL serait un plus.

Véhicule de service.

Pour toute question, vous pouvez contacter Nicolas Breysse (Directeur de la DTAE) au 06 89 09 44 02 ou Laurine Meyer (DGS) au 06 24 12 23 19.

Temps de travail : Temps complet à 36h avec possibilité de travailler sur 4.5 jours.

Rémunération : Rémunération statutaire + 13^{ème} mois + régime indemnitaire + COS + Participation mutuelle et prévoyance + tickets restaurants

Date limite de candidature : 15/09/2025

Adresser lettre de motivation + CV+ dernier arrêté de situation (pour les fonctionnaires)

A Monsieur le Maire

Par mail (recrutement@ville-claix.fr)